

-----  
CENTRE AGREE DE FORMATION  
A L'EXPERTISE  
COMPTABLE ET FINANCIERE

-----  
CONSEIL SCIENTIFIQUE

-----  
COORDINATION

- N° ~~2021000~~ 1/CB-CFECF/P

**Appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants pour la  
préparation à l'Expertise Comptable**

**Session 2021-2022**

Le Président du conseil scientifique du Centre agréé de Formation à l'Expertise Comptable du Burkina Faso porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert dans le Centre agréé de Formation à l'Expertise Comptable et Financière du Burkina Faso (CFECF-BFA) :

- la préparation aux diplômes **DECOGEF (BAC+3) – DESCOGEF (BAC+5) - DECOFI (BAC+8)** conformément à l'article 2 du règlement No 3 /2020/CM/UEMOA,
- le recrutement de **cinquante (50) étudiants** en première année pour une formation au Diplôme d'Etudes de Comptabilité et Gestion Financière (DECOGEF) de l'UEMOA. Le diplôme est de niveau licence (BAC+3).

**1- Conditions d'admission**

Peuvent faire acte de candidature :

Les titulaires du diplôme de **baccalauréat (toutes séries)** conformément aux articles 4 ; 5 et 6 du Règlement N°03\_2020\_CM\_UEMOA instituant le Diplôme d'Etudes de Comptabilité et Gestion Financière (DECOGEF) commun aux Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

**2- Admission**

Les candidats présélectionnés à l'issue d'un examen de leur dossier seront soumis à un entretien avec le jury de sélection qui retiendra la liste finale des candidats admis.

**3- Frais d'inscription et de formation**

Les frais d'inscription annuelle s'élèvent à **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.

Les frais de formation par an s'élèvent à **un million (1 000 000) FCFA** payables en **trois (03) tranches** dont 50% à l'inscription.

#### 4- Composition du dossier

- Une demande manuscrite non timbrée, adressée au Président du Conseil Scientifique du centre ;
- Une photocopie certifiée conforme à l'original (par la Mairie ou le Commissariat de police) du diplôme de Bac ;
- Quatre (4) photographies récentes portant au verso votre nom, prénoms et votre signature ;
- Une pièce d'état civil ou tout document permettant d'établir votre filiation ;
- Les relevés de notes des années de seconde à la terminale ;
- Le relevé de notes du BAC ;
- Une photocopie de la quittance de paiement des frais de dépôt des dossiers.

#### 5- Dépôt des dossiers de candidatures :

- Dépôt des dossiers de candidatures : **du 23 Août au 30 Septembre 2021 ;**
- Présélection : **09 octobre 2021 ;**
- Entretiens : **16 octobre 2021 ;**
- Résultats : **23 octobre 2021 ;**
- Réunion avec l'administration : **30 octobre 2021 ;**
- Début des cours : **08 novembre 2021.**

Le dépôt des dossiers a lieu **du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes**

- **Au Centre agréé de Formation à l'Expertise Comptable et Financière**  
(sise à l'Université de Technologie et de Management (UTM) / Tel. 25 48 37 01

Pour toute autre information complémentaire, contacter le Centre à l'adresse suivante : [consortiumburkina@gmail.com](mailto:consortiumburkina@gmail.com), tél. : 25 48 37 01.

**NB :** Les frais de dépôt des dossiers s'élèvent à vingt-cinq mille (25 000) francs CFA. Payable auprès de la comptabilité du Centre.

La formation est dispensée en présentiel et en cours du jour. La présence aux cours est obligatoire.

Le Président du Conseil Scientifique



Pr Rabiou Cissé (CFEFC-BF)

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académiques

#### Ampliations :

- DAOI
- IBAM
- IUFIC
- ONECCA
- APIST
- DGESUP